

Demande de subventionLe conseil municipal

Après le devis établi par M. Bell. Ingénieur St. Vallé et la construction d'égouts pour le tout le devis fait ressortir une dépense de 100 000 fr. Le conseil approuve le devis et demande de demander une subvention sur le plan d'équipement communal.

Le 28 novembre le conseil de 15 juin 1956 relative à la demande de subvention relative à l'égout de l'établissement.